

**CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016-2017**

**Le Pecq, le 8 mars 2018**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Cher(e) Ami(e) Sportif (ve),

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale de l'Union Sportive du Pecq qui se tiendra le :

**Mercredi 4 avril 2018 à 20h00**  
**Pôle Wilson 6 avenue de la Paix 78230 LE PECQ**

**Ordre du jour :**

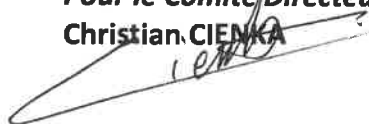
Cette AG Ordinaire fera suite à l'AG Extraordinaire convoquée à 19 :45 ce même jour.

Accueil des participants à 19h30

1. Mot du Président à 20h
2. Rapport moral – vote – résultat du vote
3. Rapport financier – vote – résultat du vote  
Intervention de l'Expert-comptable et/ou du Commissaire aux Comptes
4. Perspectives
5. Réponses aux questions posées par écrit au siège social  
(Présence obligatoire de la personne ayant posé la question).

Nous comptons sur votre présence et vous remercions de votre participation.

**A très bientôt.**  
**Pour le Comité Directeur,**  
**Christian CIENKA**



## Les Modalités de Vote

1. Etre âgé de 16 ans au 1er Janvier de l'année en cours et à jour de ses cotisations, ou, être le représentant légal d'un membre de moins de 16 ans.

2. La participation au vote se fait uniquement pendant l'Assemblée Générale :

- soit par vote direct,
- soit par procuration (trois pouvoirs maximum par adhérent, membre lui-même de l'USP, âgé de plus de 16 ans),

Les pouvoirs doivent être datés et signés, porter la mention « **Bon pour Pouvoir** » et être :

- Soit envoyés au siège social de l'USPecq dans une enveloppe (**non fournie**) avant le 28 mars 2018.
- Soit remis au mandataire qui devra le 4 avril 2018 les remettre aux scrutateurs, lors de l'émargement.

Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les « **POUVOIRS** », vous pouvez passer au secrétariat de l'USPecq aux heures d'ouvertures : Lundi-Mardi-Jeudi 9h-12h/14h-17h - Mercredi Vendredi 9h-12h

## Les Questions

Les questions relatives à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sont à adresser par écrit et sur papier libre au siège social de l'Association **avant le 28 mars 2018** (cachet de la poste faisant foi), en précisant vos nom et prénom, la section sportive et l'objet de votre question.

Les réponses seront apportées le jour de l'Assemblée **en présence** de l'auteur de la question posée.

✂-----

## POUVOIR

Mr, Mme: \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Donne pouvoir à : \_\_\_\_\_

Pour voter et prendre toutes décisions qu'il jugera nécessaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Uspecq du 4 AVRIL 2018.

Fait le :

"Bon pour pouvoir"  
Signature: